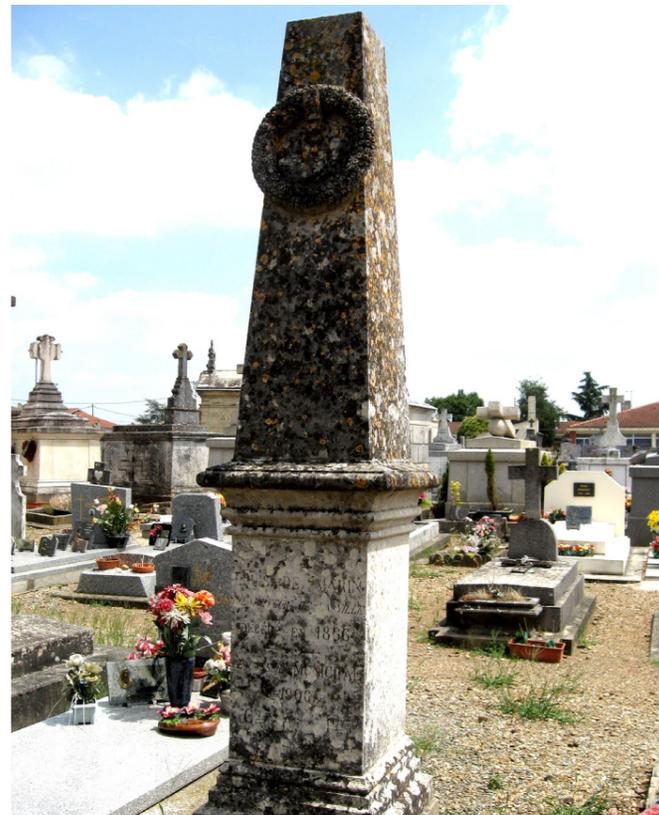


- Concession B.113 : sépulture de CUSSOL Jacques (1876-1918), du 114e Régiment d'Artillerie Lourde, décédé à Sainte-Foy-de-Peyrolières des suites de ses blessures.
- Concession B.041 : sépulture de LEZAT Guillaume (1887-1914), caporal au 281e R.I. de Réserve, tué dans la Somme.
- Concession B.040 : TOURNAN Marius (1893-1918), caporal au 416e R.I. Une plaque avec inscriptions et photographie est fixée sur le côté droit du caveau. Ce caveau ne contient pas le corps du défunt, car il a été porté disparu sur le champ de bataille du Mont Kemmel (Belgique).
- Concession B.022 : sépulture de TOURON Jean-Marie (1884-1914), sergent au 214e R.I., tué dans la Meuse. Il repose dans la concession qu'il avait lui-même achetée le 11 janvier 1909.
- Concession B.027 : Sur le caveau, une plaque est ainsi gravée : « À la mémoire de DEDEBAT Jean Marie Julien, mort pour la France à Thiaumont [secteur de Verdun] le 25 juin 1916 ». Né en 1895, il appartenait au 63e R.I.
- Concession B.042 : MONTAMAT Arnaud (1877-1916), du 226e R.I. Une plaque avec inscriptions et photographie est fixée sur le côté droit du caveau, qui ne contient pas le corps du défunt car ce dernier a été porté disparu sur le champ de bataille de Neuville Saint-Vaast (Pas-de-Calais).



Lobélisque de Marin

II-2-b/ – Sépultures de la Seconde guerre mondiale :

- Morts militaires :
- BERTRAND André (D.001) : Né à Saint-Lys le 12 avril 1909, décédé le 15 avril 1943 dans le camp de prisonniers de Stuttgart-

Gaisburg (Allemagne) à l'âge de 34 ans.
 - GESTA René (B.008) : Né le 04 mars 1917, mort pour la France le 10 juin 1940 à l'âge de 23 ans.

- Victimes civiles du massacre du 12 juin 1944 :
 Ce jour-là, des soldats allemands de la IIe Panzerdivision SS « Das Reich » tuèrent neuf maquisards et exécutèrent douze civils à Saint-Lys, Bonrepos-sur-Aussonnelle et Saiguède. Le monument aux morts qui se trouve sur la place de la Liberté a été érigé en souvenir cet événement tragique.

Le 16 mai 1994, un mois avant le 50e anniversaire du massacre, le conseil municipal de Saint-Lys votait une délibération (n° 94 X 077) attribuant à cinq routes de la commune les noms de huit civils saint-lysiens exécutés le 12 juin 1944 :

NOM ACTUEL	ANCIEN NOM DE LA ROUTE
Avenue de la famille Lécharpe	Route de l'Isle-Jourdain (R.D. 12)
Rue René Zago	Chemin du Carrelot (portion nord)
Rue Pierre Lartigue	Chemin du Carrelot (portion sud)
Avenue Pierre Lézat	Route de Saint-Clar (R.D. 53)
Chemin Léonie Biamouret	Chemin de Bordeneuve

Parmi ces huit personnes, six sont enterrées au cimetière de Saint-Lys :

- Famille LECHARPE (A.018). Ce caveau contient les corps de quatre membres d'une même famille d'agriculteurs, tous tués le 12 juin 1944 entre 20H00 et 21H00 aux abords de leur ferme, qui se trouvait au lieu-dit Filhol, route de l'Isle-Jourdain : le père, Léon LECHARPE (63 ans) ; la mère, Séraphine LECHARPE (65 ans) ; le fils aîné, Marius (23 ans) ; le fils cadet, Ferdinand (21 ans).
- René ZAGO (D.039) : Âgé de 17 ans, garçon-boucher, tué au quartier « Sébastopol » (au croisement de la route de Lamasquère et de la rue qui porte désormais son nom, non loin de l'actuelle maison de retraite « Maréchal Leclerc »).
- Pierre LARTIGUE (A.075) : Était cantonnier auxiliaire ; il fut tué lui aussi au quartier « Sébastopol », dix jours avant son 59e anniversaire.

- Déportés :
- Marc JACOBSON (voir ce nom) : concession B.015.
- Concession B.019 : « À la mémoire d'Antonin LACANAL, mort pour la France en déportation le 02 juillet 1944 à 38 ans ».

II-2-c/ – Monument en mémoire des soldats morts en outre-mer :

Ce monument se trouve sur la concession n° B.011. Il y est gravé : « Aux morts restés dans les anciens territoires français d'outre-mer ».

Il porte inscrits les noms de Michel BATAILLOU (1935-1957) et Fernand Aimé PUGES (1933-1957), du canton de Saint-Lys, tués en Algérie.

Cimetière du village

I – Historique succinct du cimetière

Concernant l'origine du cimetière de SAINT-LYS, nous citerons le passage que MM. DELAUX et LIBEROS ont consacré à ce sujet dans leur livre sur « L'histoire de la bastide de Saint-Lys », publié en 1904 :

« Bien qu'autrefois il fût permis d'inhumer dans l'intérieur des églises, il est facile de comprendre que ce privilège n'était l'apanage que d'un bien petit nombre de familles. La généralité des fidèles était ensevelie aux cimetières, c'est de quoi l'histoire et la tradition ne permettent pas de douter. Mais de quelle époque date le cimetière de Saint-Lys et où était-il situé primitivement ? Il n'existe, du moins à notre connaissance, aucun document qui précise ces points, mais tout porte à croire qu'il a été de tout temps à l'endroit où il se voit actuellement. [...] Il paraît donc certain qu'à Saint-Lys le cimetière n'a jamais été dans le voisinage de l'église comme cela se voyait dans la plupart des campagnes. D'ailleurs, le plan des bastides ne comportait guère ces établissements dans l'intérieur des villes. En outre, il n'existe dans le territoire de la commune aucun vestige, aucune ruine, aucune tradition qui permettent de supposer qu'il a occupé une autre place. [...] Placé presque à égale distance de l'ancienne Grange des religieux de Gimont et de l'agglomération communale, le cimetière jouit d'une position des plus avantageuses et des plus commodes ».

Le cimetière est représenté à son emplacement actuel sur le plus ancien plan cadastral conservé en mairie, dont les relevés remontent au mois d'octobre 1832. Il figure à la section « F », parcelle n° 319, et est bordé par le « chemin de Muret à Saint-Lys » (portion de voie aujourd'hui nommée « avenue du 19 mars 1962 »).

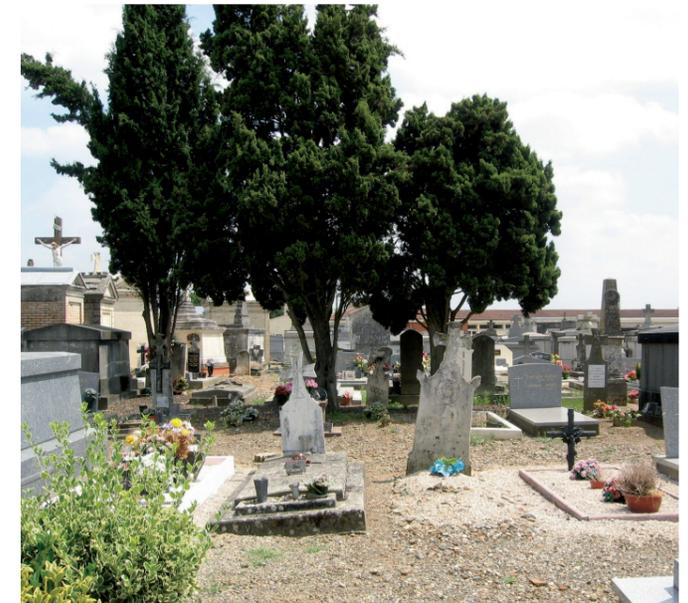
Avant son extension en 1977, le cimetière du Village comptait seulement quatre sections (A, B, C et D) séparées par deux allées principales se coupant à angle droit. À leur intersection, se trouve un grand calvaire, reconstruit en ciment armé en 1945 par un entrepreneur de la commune, M. Léon RIVIÈRE, pour la somme de 22.141,00 francs. Les murs de clôture de la partie ancienne du cimetière ont été édifiés, quant à eux, entre 1895 et 1899.

Le cimetière du Village présente quelques intéressants exemples d'architecture funéraire de la fin du XIXe et du début du XXe siècle. Il s'agit des grands caveaux en pierre bordant les allées principales du cimetière qui rayonnent à partir du grand calvaire central.

Pour faire face à l'accroissement démographique de Saint-Lys, à la saturation progressive du cimetière et à l'augmentation des demandes de concessions à perpétuité, la commune se porta acquéreur, en 1969, de terrains contigus au cimetière en vue de l'agrandissement de ce dernier. Les travaux d'extension commencèrent le 28 mars 1977, et furent officiellement achevés le 31 octobre de la même année. Aux quatre sections originelles

du cimetière situées autour du grand Calvaire, cinq autres, plus petites, vinrent donc se rajouter (E, F, G, H et K). Le nombre de nouvelles concessions était de 196, se rajoutant aux 590 concessions de la partie ancienne du cimetière.

Vingt ans plus tard, 800 concessions ne suffisant toujours pas, un nouveau cimetière a été créé en 1999 à l'extérieur de la ville, au lieu-dit « La Moutonne » (route de Lamasquère).



Le cimetière du village, vieux de plusieurs siècles

II – Les sépultures intéressantes

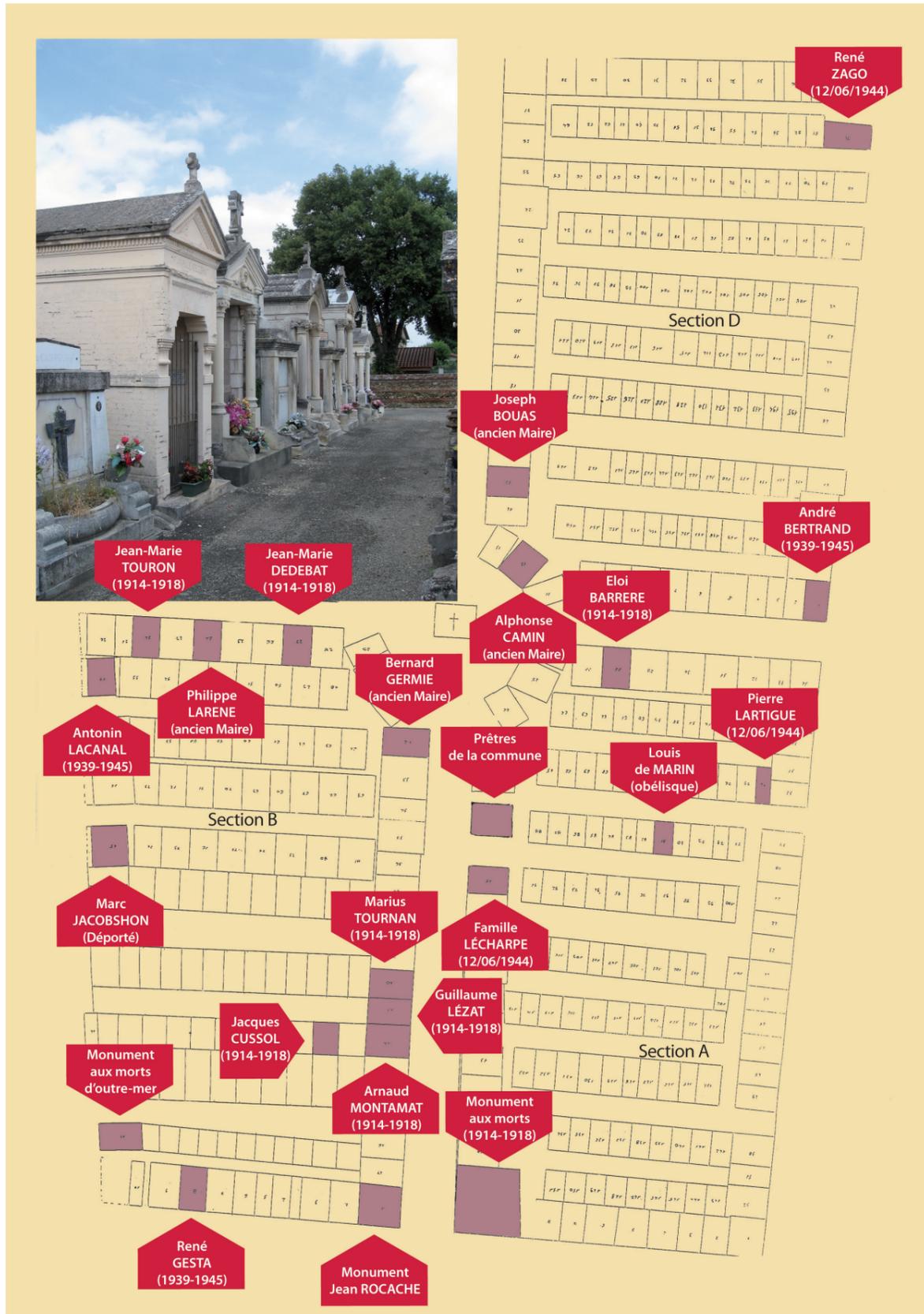
On peut distinguer deux types de sépultures intéressantes dans l'enceinte du cimetière du Village :

- Les tombes d'anciens notables (élu, bienfaiteur, prêtres de la commune) ;
- Les tombes ou monuments relatifs à des personnes décédées pour faits de guerre.

II-1 – Les tombes d'anciens notables :

- Les anciens maires de la commune : on y trouve les sépultures de quatre d'entre-eux :

- Alphonse CAMIN (concession D.012) : Né à Saint-Lys le 23 octobre 1822. Pharmacien. Maire de Saint-Lys de 1855 à 1870. C'est sous son mandat que, de 1860 à 1865, eut lieu la reconstruction de l'hôtel de ville et la création de l'école des garçons et d'un petit marché couvert en prolongement de la mairie. Décédé en son domicile, place nationale, le 12 septembre 1878, à l'âge de 55 ans. Son caveau familial (dont il avait obtenu la concession le 10 août 1875) a été repris par la ville en octobre 2002 et transformé en ossuaire communal en vertu de l'arrêté municipal n° 2004 X 049 du 15 avril 2004.



Création et impression : mairie de Saint-Lys

- Philippe LARENE (B.024) :
Natif de Muret. Notaire. Maire de Saint-Lys de 1870 à sa mort, survenue en cours de mandat le 15 mars 1878, à l'âge de 56 ans. C'est notamment sous son mandat que, suite de l'effondrement de l'ancienne église en 1877, fut initiée la construction de l'actuelle église Saint-Julien.

- Bernard GERMIE (B.032) :
Né à Saint-Lys le 24 avril 1861. Propriétaire du domaine agricole de La Poque (route de Cambernard). Maire de Saint-Lys durant 14 mois, du 03 décembre 1905 à sa mort survenue en cours de mandat le 30 janvier 1907 à l'âge de 46 ans.

- Joseph BOUAS (D.015) (voir ce nom sur l'autre document) :
Né et décédé à Saint-Lys (1875-1963). Maire de Saint-Lys de 1919 à 1929.

- Autres notables :

- Louis de MARIN (voir ce nom) :
Sa sépulture se trouve sur la concession A.80-bis. Un obélisque en marque l'emplacement.

- Caveau des prêtres (concession n° A.020) :
Le 07 novembre 1876, le Conseil de Fabrique adressait une lettre au Maire, demandant au Conseil municipal « une concession de terrain à perpétuité et gratuite dans le cimetière de Saint-Lys à l'effet d'établir un caveau destiné à recevoir les dépouilles mortelles des prêtres de la paroisse que la mort aura frappés à leur poste et qui est destiné à recevoir celles des vénérables pasteurs qui pendant de si longues années ont servi d'exemple de vertu sacerdotale à la paroisse de Saint-Lys ».

Lors du Conseil municipal du 12 novembre 1876, le Maire, Philippe LARENE, engagea « vivement l'assemblée à prendre en considération la demande de la Fabrique dont le but est des plus louables et qui consacrera à jamais dans le cimetière de la commune le souvenir des hommes de bien dont le zèle et l'abnégation dans l'exercice de leurs fonctions sacerdotales méritent la reconnaissance publique ». Le Conseil municipal approuva à l'unanimité l'octroi d'une concession gratuite de quatre mètres carrés.

L'actuel caveau fut érigé en 1990 à l'initiative de la commune (délibération n° 90 X 065 du 14 mai 1990).

II-2 – Les tombes et monuments relatifs aux personnes décédées pour faits de guerre :

(Évocation des sépultures selon l'ordre chronologique des conflits).

II-2-a/ – Monument Jean ROCACHÉ :

- Emplacement de la concession : B.001.
- Inscription sur le monument : « Clairon ROCACHÉ Jean, du 14e bataillon de Chasseurs Alpins, cité à l'ordre général, tombé glo-

rieusement au combat du 07/01/1913 à MOGADOR (Maroc) à l'âge de 22 ans, tué à l'ennemi ».

- Selon la transcription de l'acte de décès, « Jean ROCACHÉ, Chasseur de 2e classe au quatorzième bataillon de Chasseurs à pied, troisième compagnie, immatriculé sous le numéro mille-huit-cent vingt-trois, né le huit novembre mil-huit-cent-quatre-vingt-dix à Saint-Clar, canton de Muret, département de la Haute-Garonne, domicilié en dernier lieu à Saint-Lys, canton dudit, Haute-Garonne, [est] décédé à Bordj Tsaraïdi, région de Mogador, Maroc, le sept du mois de janvier [1913] à vingt heures. Blessure de guerre (tué à l'ennemi) ».

- Lors du conseil municipal du 18 juillet 1920, les élus accordèrent à la demande des parents du défunt une concession gratuite et à perpétuité de 1,25 m2 de terrain « à l'effet d'y élever un monument en mémoire de leur fils tué face à l'ennemi ». Le 29 janvier 1932, ce don était confirmé par une nouvelle délibération, qui précisait notamment que « ce terrain ne pourra[it] jamais servir à l'inhumation d'un corps ».

II-2-b/ – Sépultures de la Première guerre mondiale :

- Le 14 février 1921, les élus réunis en Conseil Municipal délibéraient, conformément à une circulaire préfectorale, à propos du « Transport des corps des militaires tombés au champ d'honneur » pendant la Grande guerre. M. Honoré CAZALOT était désigné comme délégué communal pour se rendre à la gare de TOULOUSE-Lalande lors de l'arrivée des cercueils, et les accompagner jusqu'au lieu d'inhumation. Une commission, composée de MM. Antonin BEGUE et Barthélémy LACROIX, fut chargée d'organiser les funérailles et de préparer les divers travaux à effectuer dans le cimetière à cette occasion. De plus, le Conseil municipal décidait « qu'ultérieurement une délibération spéciale [fixerait] la concession de terrain offerte gratuitement par la commune à nos héros ». Le 21 août suivant, le Conseil municipal votait, par cinq voix contre trois, la somme de 125,00 francs « pour l'achat d'une palme qui sera déposée au nom du Conseil municipal au monument élevé au cimetière, à la mémoire de ceux qui sont tombés au champ d'honneur ».

- Concession A.009 : Le monument reprend les 37 noms inscrits sur le monument aux morts de 1914-1918 érigé en façade de l'hôtel de ville. Quatre plaques ont été disposées sur la face avant du muret entourant le monument, indiquant que quatre soldats reposent en ce lieu. Il s'agit de :

- CAZAUX Georges (1896-1917), du 272e Régiment d'Infanterie, tué dans la Marne ;
- DESPAX Philippe (1895-1917), du 108e R.I., tué dans la Marne ;
- LACOSTE Joseph (1897-1917), du 5e Régiment d'Artillerie de Campagne, tué dans la Marne ;
- MAZERES Jean (1881-1918), du 23e Régiment d'Artillerie de Campagne, décédé à l'hôpital militaire de Saint-Pern (Ille-et-Vilaine).

- Autres soldats « Morts pour la France » en 1914-1918 inhumés dans le cimetière du Village (inhumations connues) ou dont le souvenir est conservé :

- Concession A.028 : sépulture de BARRERE Éloi (1888-1915), du 53e R.I., décédé dans la Somme.